PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 FÉVRIER 2013

Présidence : M. Philippe Magnenat, Président

Le Président ouvre la séance avec la présence de 24 conseillers, 4 personnes se sont excusées.
Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

Le précédent procès-verbal de la séance du 6 décembre 2012 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

Le Président propose un changement à l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité. Il sera donc le suivant :
1 – Rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis 2012-05 « Assainissement général – Demande de crédit pour le mandat d'étude de l'étape 1 secteur 3 »
2 - Nomination d''une commission pour le préavis 2013-01 « Demande d'autorisation de fractionnement de la parcelle 552 et de vente »
3 – Communications de la Municipalité et divers

1 – Rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis 2012-05 « Assainissement général – Demande de crédit pour le mandat d'étude de l'étape 1 secteur 3 ».
Mme Martine Fahrni lit le rapport. MM. Patrick Reymond et Philippe Bally s'inquiètent du coût total de cet assainissement et de la planification sur 50 ans ainsi que de l'état des tuyaux actuels. M. François Moffrand pense que les travaux au village vont coûter entre 5 et 6 millions. Les travaux vont se faire en fonction de l'état des canalisations. M. Jean-Marc Reymond demande si l'étude réalisée dans les années 90 a été utilisée. M. F. Moffrand confirme que l'étude actuelle s'inspirera de cette étude des années 90. M. Ph. Guignard est surpris qu'il n'y ait plus de subventions pour de tels travaux. M. Claude Languetin précise qu'il y avait des subventions mais plus actuellement. Ces subventions ont été utilisées pour les égouts des maisons foraines.
M. B. Martignier demande à quoi va servir exactement cette étude. M. F. Moffrand répond qu'avec ce crédit l'étude de l'assainissement sera faite et en tout temps tout peut être stoppé. Ce projet sera complet et utilisable jusqu'à la fin des travaux. Mme V. Dupraz-Rutz aimerait savoir si la Commune survivra si des travaux doivent être faits en urgence vu le mauvais état des canalisations. M. C. Languetin répond qu'il faudra aller petit à petit afin de garder la bonne santé de la Commune. M. Danilo Perotti, aimerait savoir si par la suite on passe à une autre étape, y aura-t-il une autre étude ? M. F. Moffrand répond qu'il y a aura effectivement une étude complémentaire et que toute étape ou étude fera l'objet d'un préavis.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions du rapport sont acceptées à l'unanimité.

2 – Nomination d''une commission pour le préavis 2013-01 « Demande d'autorisation de fractionnement de la parcelle 552 et de vente »
La Municipalité a reçu des demandes d'achat pour la parcelle 552 – En Combaz Maréchaux (place de l'ancienne scierie). Un préavis et le rapport sera présenté au prochain Conseil communal pour le fractionnement de cette parcelle et les ventes.
La commission suivante est nommée à l'unanimité : M. Michael Roch, Président, M. Alain Schaffter et Mmes Véronique Dupraz-Rutz, Caroline Paccaud et Fabienne Perotti.

3 – Communications de la Municipalité et divers
M. C. Goy informe que le village est très bon élève concernant la nouvelle règlementation de la taxe au sac.

Mme M. Guyon informe que des travaux ont été réalisés dans le local des bûcherons à la Maison de Commune. La Municipalité a pris la décision avec les Municipalités de Premier et Bretonnières d'équiper le stand de Bretonnières de récupérateurs de balles qui pourront être déplacés pour les tirs d'Abbaye à Vaulion. En effet, depuis le 1er janvier 2013, plus aucun tir n'est autorisé autant à Vaulion qu'à Bretonnières.

M. B. Martignier demande si les escaliers du collège sont toujours ouverts en hiver. La Municipalité répond que ces escaliers sont également entretenus en hiver.

M. F. Moffrand informe que l'enquête publique pour la Source du Criblet est bouclée, la Municipalité est dans l'attente de l'autorisation de la Direction générale de l'environnement.

M. G. Reymond annonce que les subventions pour la sylviculture ont été reconduites pour les 4 prochaines années. Pour les alpages, des études structurelles pour chaque montagne sont demandées suite à la présentation du plan de gestion des alpages au Canton.
Concernant le Parc Naturel Régional, des animations pédagogiques sont organisées et la Commune s'est proposée pour accueillir ces animations.

M. C. Languetin informe que la Commune a été choisie par le cinéma itinérant « Roadmovie ». La journée de cinéma aura lieu le vendredi 11 octobre 2013, après-midi pour les écoles et le soir pour la population.

Le projet d'éoliennes Mollendruz a été revu et est en bonne voie pour être accepté par le Canton.

Le Président informe que la sortie du Conseil communal aura lieu le samedi 22 juin 2013. Merci de réserver la date.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 21h00.

Le Président	La Secrétaire
P. Magnenat	V. Meyer